

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 01-245-1917 Service du Personnel 25 Section A/S de la cote numérique donnée aux d'administrateurs Coloniaux proposés pour l'avancement.

n° 01-245-1917

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
13 mars 1917

Numéro JO
n° 245 du 31/03/1917

Date du numéro
31 mars 1917

TEXTE INTÉGRAL

Le Ministre des Colonies, à Monsieur de Goux erneur de la Cote française des Somalis; Mon attention à été appelée sur la diférence qui existe parfois, à mérite égul, entre les cotes numériques données par les Gouverneurs Généraux et les Gouverneurs, aux Administrateurs Coloniaux faisant l'objet, de leur part, de propositions pour l'avancement. Dans le but d'apporter plus de cordance entre les notes chiffrées attribuées, par chaque Chef de Groupe de Colonies où Chef de Colonie aux fonctionnaires en cause et de permettre un classement aussi juste que possible de ceux-ci, J'ai l'honneur de vous indiquer, ci-dessous, quelles pourraient être les bases de votre natatoin:

Gaston

DOUMERGUE